

LES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LE DISPOSITIF HIVERNAL EN ILE-DE-FRANCE: RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « UNE NUIT DONNÉE » DANS LES STRUCTURES DE RENFORT HIVERNAL NUIT DU 3 AU 4 MARS 2016

L'enquête « une nuit donnée » concerne les personnes accueillies dans les structures d'hébergement franciliennes ouvertes chaque année pendant la période du 1er novembre au 31 mars, hors accueil en hôtel. Cette enquête a été organisée pour la quatrième année consécutive par la DRIHL et la FNARS-IDF. Elle s'est déroulée la nuit du 3 au 4 mars 2016 et s'adressait à l'ensemble des structures ouvertes à cette période. Son objectif est d'améliorer la connaissance de la typologie des publics accueillis et de suivre son évolution au fil des années.



Centre d'hébergement d'urgence de l'Armée du Salut dans un gymnase de Saint-Denis.
© Terra-Daniel Valente

Le dispositif d'hébergement hivernal répond à la demande d'hébergement d'urgence exprimée lors des mois d'hiver pour protéger les personnes sans-abri des risques liés au froid. Pour répondre à ces besoins, l'État, ainsi que ses nombreux partenaires, augmentent les moyens humains et financiers consacrés à la prise en charge des personnes sans-abri à partir du mois de novembre. La période hivernale représente l'opportunité de reprendre contact avec des personnes ayant renoncé à faire appel au dispositif le reste de l'année.

La nuit du 3 au 4 mars 2016, 1 237 questionnaires ont été renseignés dans 77 structures. L'enquête visait l'exhaustivité des personnes accueillies. Elle n'a pas pu se dérouler dans trois structures pour des raisons matérielles.

Le tableau ci-dessous distingue le département de localisation de la structure du département qui oriente les ménages. Cette distinction est réalisée afin de prendre en compte la composante interdépartementale du dispositif

d'hébergement francilien; un département où s'exprime un grand nombre de demandes pouvant orienter un ménage vers un lieu d'hébergement situé dans un autre département.



	Nombre de structures enquêtées	Nombre de ménages enquêtés par département de la structure	Nombre de ménages enquêtés par département orienteur	Nombre de personnes enquêtées par département de la structure	Nombre de personnes enquêtées par département orienteur
Paris	15	473	506	712	745
Hauts-de-Seine	8	46	71	62	87
Seine-Saint-Denis	19	334	276	408	350
Val-de-Marne	5	66	66	88	88
Petite couronne	32	446	413	558	525
Seine-et-Marne	9	113	113	159	159
Yvelines	6	65	65	75	75
Essonne	5	59	59	78	78
Val-d'Oise	10	81	81	82	82
Grande couronne	30	318	318	394	394
Île-de-France	77	1237	1 237	1664	1664

Source : Enquête « une nuit donnée » du 3 au 4 mars 2016 – DRIHL/SOEE

NB : Le nombre total de structures est égal à 77 car une des 75 structures enquêtée a été mobilisée par trois départements.

- Ce n'est pas le cas en grande couronne, où tous les ménages présents dans une structure d'hébergement ont été orientés par le même département.
 - Un questionnaire a été rempli pour chaque ménage (personne seule, famille ou groupe).
- Au total, 1 664 personnes ont répondu à l'enquête en mars 2016, soit 146 personnes de plus qu'en mars 2015, alors que le nombre de structures et de ménages enquêtés ont diminué (1 241 ménages enquêtés dans 84 structures en 2015).
- 42,8 % des personnes enquêtées étaient hébergées à Paris, 33,5 % en petite couronne et 23,7% en grande couronne.
 - Le dispositif hôtelier mobilisé pour l'accueil des familles a été exclu de l'enquête pour des raisons de méthode.

DES CRITÈRES SOCIAUX-DÉMOGRAPHIQUES QUI SE DISTINGUENT

Des personnes isolées toujours majoritaires mais en diminution marquée par rapport aux années précédentes

L'analyse qui va suivre porte sur les personnes et ménages enquêtés par département orienteur.

- Les personnes isolées constituent la majorité des personnes accueillies (59,9%) comme lors des enquêtes précédentes mais ce pourcentage est en nette baisse depuis 2014 (-9,9 points). À Paris, cette baisse est encore plus marquée (-14,7%), résultat en adéquation avec les ouver-

tures de centres hivernaux familles plus nombreux pour l'hiver 2015-2016. Le pourcentage de personnes isolées est plus important en grande couronne (70,8%) qu'en petite couronne (62,5%) et qu'à Paris (52,2%). Il dépasse 85 % dans le Val-d'Oise et les Yvelines.

- La part des personnes appartenant à une famille avec enfants (monoparentale ou non) représente plus d'un tiers des personnes enquêtées

(36,0%), en augmentation de plus de 12 points par rapport à l'enquête précédente.

- Pour mieux connaître la situation familiale des personnes se déclarant seules, avec ou sans enfant, nous leur avons demandé en 2016 si elles étaient en couple avec une personne accueillie dans un autre centre d'hébergement ou à l'hôtel. Il s'avère que 4 % de ces personnes sont en réalité en couple.

Un quart des personnes accueillies à Paris ont moins de 18 ans

- Les enfants de moins de 18 ans représentent 18,8 % des enquêtés (11,4 % en 2015), de 0 % dans le Val-d'Oise à plus de 20 % dans l'Essonne et la Seine-et-Marne, et à 25 % pour Paris.

Ce chiffre s'élève à 19,7 % au niveau régional si l'on y intègre les jeunes majeurs toujours sous la responsabilité de leurs parents.

Les enfants sont en valeur absolue moins nombreux en petite couronne qu'en grande

couronne et qu'à Paris.

- 49,9 % des enfants de moins de 18 ans sont dans une famille constituée d'un couple, 46,0 % dans une famille monoparentale et 4,1 % dans un groupe d'adultes, résultats semblables à ceux observés en 2015.

- La moyenne d'âge des adultes ayant répondu au questionnaire est de 39,3 ans, moyenne stable depuis la dernière enquête, mais un peu moins d'un enquêté sur cinq a 50 ans

ou plus. Les personnes accueillies sont plus âgées en petite couronne qu'ailleurs dans la région francilienne : 18,1% ont 50 ans ou plus, contre 17,0% au niveau régional (14,3% en grande couronne et 17,7% à Paris). Les hommes sont majoritaires parmi les adultes accueillis (61,7%). Cette sur-représentation masculine reste stable depuis 2014.

ZOOM : ménages ayant des enfants de moins de 3 ans

On dénombre 128 enfants de moins de 3 ans parmi les personnes enquêtées, soit 41,0% des enfants âgés de moins de 18 ans. Ces enfants appartiennent à 111 ménages différents, composés à plus de la moitié par des personnes seules (54,7%), et étrangères non ressortissantes de l'Union Européenne (53,9%). 83,8% des ménages enquêtés ayant des enfants de moins de 3 ans étaient hébergés au cours du mois précédent l'enquête dans le même lieu d'accueil. La quasi-totalité de ces familles ont été orientées par le 115/SIAO (95,5%). La « sortie d'hôtel » est le motif d'admission de près d'un ménage enquêté sur deux (49,7%). Les autres motifs les plus fréquemment cités sont « sortie de la rue, d'hébergement de fortune ou de squat » (16,2%), et « sortie d'une structure d'hébergement » (9,9%). 81,7% de ces ménages sont suivis par un travailleur social et plus de 2/3 déclarent ne percevoir aucune ressource (71,2%).

Plus de huit ménages sur dix orientés par le 115 ou par le SIAO

- Plus de huit ménages franciliens enquêtés sur 10 ont déclaré avoir été orientés vers une place en structure hivernale par le 115 ou le SIAO (85,8%), mode d'orientation plus fréquent en 2016 qu'en 2015 (+4,6 points). Les maraudes et les accueils de jour constituent les autres modes d'orientation respectivement pour 4,1% et 4,0% des ménages. Dans l'Essonne, le 115/SIAO est l'unique mode d'orientation, la situation est plus contrastée sur Paris, où la proportion est la moins élevée de la région francilienne (77,7%).
- Une part significative du public adulte accueilli est d'origine étrangère non ressortissants de l'Union Européenne (64,7%), en forte progression depuis 2015 (+11,3 points). Les personnes adultes de nationalité française, représentent 22,2% au niveau régional.

Méthodologie

L'enquête portait sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel. Les personnes enquêtées ont été préalablement orientées par des services de compétence départementale (115, services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), maraudes, accueil de jour et espaces solidarité insertion). Le questionnaire de l'enquête a été complété par l'intermédiaire des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures. Ce questionnaire était totalement anonyme mais nécessitait toutefois l'adhésion de la personne enquêtée. Le questionnaire comprenait deux parties : la première concernait l'ensemble des personnes composant le ménage et décrivait les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes, la seconde renseignée par la personne désignée comme référente du ménage (personne de plus de 18 ans ou mineur isolé) portait sur des questions relatives au suivi social, à la domiciliation, aux ressources, etc.

UNE FRAGILITÉ DES MÉNAGES DE PLUS EN PLUS VISIBLE

- Au cours du mois précédent l'enquête (février 2016), un peu moins de 80 % des ménages enquêtés étaient hébergés, le plus souvent dans le même lieu d'accueil que le jour de l'enquête (soit 79,0 %, 73,3 % en 2015 et 71,8 % en 2014). C'est en petite couronne que ces ménages sont proportionnellement plus nombreux (84,7%). Les autres lieux de résidence les plus souvent cités sont un «centre d'hébergement» pour 6,5 % et «à la rue, un squat, une tente ou un abri de fortune» pour 5,1 %.
- «Sortir de la rue, d'un hébergement de fortune, ou d'un squat» constitue le principal motif d'admission (35,8%), suivi par la «sortie de structures d'hébergement autre qu'un CADA» (13,1%), et la «sortie d'hôtel» (11,6%). Une «demande d'asile», une «arrivée récente en région parisienne ou en France», ou une «rupture familiale», constituent des motifs dans des proportions à peu près équivalentes, respectivement 6,1%, 5,8% et 5,6%. Les sorties de «la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat» sont plus importantes à Paris (44,5%) et en grande couronne (31,1%) qu'en petite couronne (28,8%). Néanmoins, cette analyse révèle des situations départementales très contrastées. Les «sorties de rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat» sont faibles en Essonne (5,1%) et la «demande d'asile» est le premier motif déclaré d'admission dans le Val-de-Marne (40,9 %) et l'Essonne (28,8%).
- 72,1% des ménages déclarent être suivis par un travailleur social (73,4% en 2015). En grande couronne, la proportion de ménages suivi par un travailleur social (60,4%) accuse une baisse depuis 2015, soit -6,6 points. L'évolution à la baisse du nombre de ménages suivis par les travailleurs sociaux peut être expliquée par une plus grande précarité des personnes accueillies qui ne seraient pas plus connues des services sociaux. Leur hébergement pendant la période hivernale doit être l'occasion de renouer ce lien social. Le lieu d'exercice des travailleurs sociaux suivant les ménages enquêtés est principalement une association (49,3%), un service social départemental (13,7%) ou une structure médicale (9,4%).
- Un peu moins de huit ménages enquêtés sur dix disposent d'une domiciliation administrative (76,0%) dans une association ou un CCAS (77,8% en 2015). Les ménages présents dans une structure alto séquanaise possède le taux le plus élevé de domiciliation (84,5%). Depuis 2014, on observe une baisse du nombre de ménages ayant une domiciliation administrative. La notion de domiciliation administrative n'étant pas maîtrisée par toutes les personnes, il convient de rester prudent sur l'utilisation de cet item.
- 43,1% des ménages enquêtés déclarent avoir une couverture maladie de base accompagnée ou non d'une complémentaire et sont majoritairement des ménages bénéficiant de la CMU de base accompagnée de la CMU-C. 11,0% des ménages ne bénéficient d'aucune couverture maladie. L'enquête 2016 traite cette question pour la première fois, aucune comparaison ne peut-être faite avec les enquêtes précédentes.
- Les ménages franciliens enquêtés sans ressource sont proportionnellement plus nombreux (54,1% et 51,2% en 2015), (59,7% à Paris). Lorsque les ménages perçoivent des ressources, elles sont constituées à 17,9 % de minima sociaux et la part des salaires est de

Les ménages non suivis par un travailleur social apparaissent, dans l'enquête, en plus grande précarité : sortie « de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat » citée à 45,3%, et «la demande d'asile» à 10,6%. Seuls 65,8% des ménages non suivis par un travailleur social disposent d'une domiciliation administrative. Un peu moins d'un ménage sur cinq ne possède aucune couverture maladie (17,5%) et 61,6% ne perçoivent aucune ressource.

8,9 %. L'ancienneté de la précarité de moins d'un an et dépassant deux ans a évolué à la baisse (respectivement -12,7 points et -15,9 points). Néanmoins, la proportion de ménages déclarant être dans cette situation de précarité depuis moins de 3 mois a quasi-

ment doublé (26,6 % en 2016 contre 14,6 % en 2015).

Des projets tournés vers l'avenir

■ Les personnes enquêtées pouvaient s'exprimer librement à la fin du questionnaire et développer ainsi leurs projets personnels. 74,5 % des ménages ont déclaré avoir un projet personnel : trouver un travail, un logement ou un hébergement, être régularisés mais

également reprendre des études ou suivre une formation.

« Je cherche un hébergement qui me permettra de trouver un emploi stable dans ma vie ».

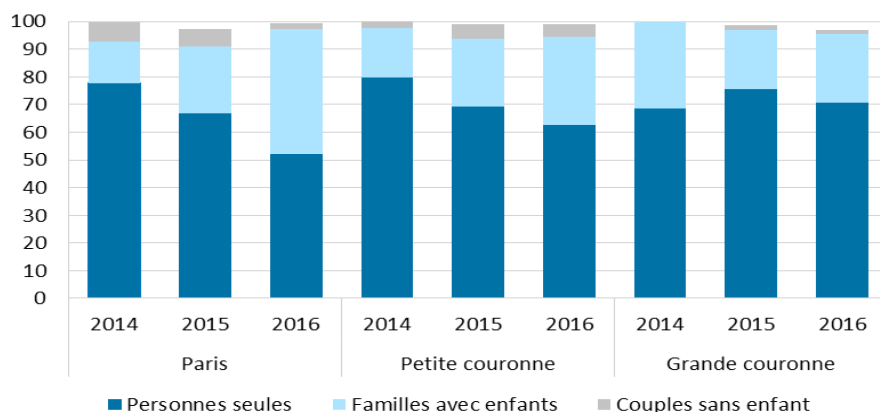
« Je souhaite m'en sortir avant de vieillir ; à plus de 60 ans, je ne veux plus retourner dans la rue ».

« Je veux m'insérer dans la société et faire valoir mes capacités ».

« Mon mari est malade, il souhaite être hébergé dans une structure où il pourra se reposer ».

Les évolutions entre 2014 et 2016

Évolution de la composition familiale des enquêtés en 2014, 2015 et 2016



Source : Enquête « une nuit donnée » du 3 au 4 mars 2016 – DRIHL/SOEE

■ **À Paris : 506 ménages enquêtés auprès de 15 structures hivernales, représentant 745 personnes.** Entre 2014 et 2016, Paris a développé son offre pour accueillir des familles avec enfants (14,9% des ménages accueillis en 2014, 23,0% en 2015 et 44,9% en 2016). La part des enquêtés étrangers non ressortissants de l'union européenne a progressé (63,1% contre 53,4% en 2015), ce qui rejoint la tendance régionale. Les moins de 18 ans sont en forte augmentation, suivant également l'évolution francilienne (9,1% en 2014, 13,4% en 2015 et 25,0% en 2016). Au cours du mois précédent l'enquête, 79,4 % des ménages étaient dans le même lieu d'accueil que le jour de l'enquête (66,6% en 2014 et

74,9 % en 2015). Les enquêtés sont plus nombreux à être admis au motif de « sortie d'hôtel », soit 16,8% (3,4% en 2014 et 2,3% en 2015). Le pourcentage de ménages domiciliés a quant à lui diminué (-3,6 points).

■ **En petite couronne : 413 ménages enquêtés ont participé à l'enquête, soit un total de 525 personnes dans 32 structures hivernales.** Le poids des familles monoparentales a fortement augmenté (+12,8 points), ainsi que la part des étrangers non ressortissants de l'union européenne (60,4% en 2014 contre 70,4% en 2016). On constate également une proportion plus importante de ménages orientés par le 115 ou le SIAO, (89,3% en 2016 contre 85,9% en 2014 et

2015). Les ménages déclarant être hébergés dans la même structure hivernale au cours du mois précédent l'enquête sont proportionnellement plus nombreux (73,8% 84,7% en 2016 contre 73,8 % en 2015). Les admissions pour « sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat » ont proportionnellement été moins citées en 2016 que 2015 (28,8 % contre 47,9%) et inversement pour « la sortie de structure d'hébergement », motif d'admission en forte progression (+12,1 points). Les ménages qui ne perçoivent pas de ressources sont plus nombreux (52,8% en 2016 contre 43,9 % en 2015).

■ **En grande couronne : 318 ménages enquêtés, représentant 394 personnes dans 30 structures hivernales.** Depuis 2014 et contrairement à Paris et à la petite couronne, la part du public de nationalité française est plus importante (30,9% en 2016 contre 27,2% en 2014). Les admissions pour « sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat » ont augmenté (31,1% en 2016 contre 22,4% en 2015) et celles pour « sortie d'hôtel » sont plus fréquentes (9,7%, +2,4 points).

Après une hausse observée entre 2014 et 2015, la part des ménages déclarant être suivis par un travailleur social est en forte diminution (60,4% en 2016).

Dans la logique de la priorité gouvernementale de mettre fin à la gestion saisonnière de l'hébergement d'urgence, annoncée fin 2013 dans le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, 1 100 places ouvertes en renfort pendant l'hiver 2015-2016 ont été pérennisées au printemps 2016. L'État a également maintenu et amplifié sa mobilisation pour l'hiver 2016-2017, avec un total de plus de 3 800 places mobilisées sur la période hivernale, notamment lors de la période de grand froid de la seconde quinzaine de janvier, une mobilisation record. Le renouvellement de l'enquête en février 2017 permettra d'analyser les nouvelles évolutions et tendances en matière de public hébergé.

Directeur de la publication : Jean-Martin DELORME

Auteur : Service des Observatoires, des Études et de l'Évaluation, Géraldine GALOIS

Réalisation de l'enquête : Géraldine GALOIS, Antoine PHILIPPS, Isabelle MEDOU-MARERE

Conception graphique : Mission communication, Leila MORITZ-GONNET

